

MAIRIE D'OMS



Balcó dels Aspres

Bulletin d'Informations Municipales
n° 63 DECEMBRE 2017

Le mot du maire

L'année 2017 va bientôt se terminer. L'équipe municipale vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et forme les vœux que l'année prochaine soit indulgente avec nous car de nombreux changements nous attendent.

Le seul magasin du village va fermer ses portes le 31 Décembre après plusieurs générations de commerçants. La municipalité, porte-parole de tous les habitants, leur souhaite une longue et paisible retraite.

En attendant la rénovation prochaine du bâtiment de l'école et sa transformation en commerce, les possibilités suivantes seront offertes aux habitants du village :

- à compter du 12 Janvier épicerie ambulante (camion) tous les vendredis à compter de 9 heures 30 sur la place de la mairie (épicerie, viandes, légumes, fruits, laitages....)
- à compter du 9 Janvier (fruits et légumes tous les mardis à 10 heures, place de la mairie)

- La boulangerie « Le pain de Dave » doit ouvrir un point de vente, courant Janvier sur les lieux de production (ancien garage Laguerre-Quartier le Couloumé)

En attendant cette mise en place une association installera un point de vente de pain, sur commande, dans un local municipal. Des informations supplémentaires vous seront envoyées en temps voulu.

En fonction d'éventuels besoins avérés, d'autres intervenants pourront être sollicités.

Calendrier encombrants 2018

Les encombrants seront ramassés aux dates suivantes :

11 Janvier / 08 Février/ 15 Mars/ 12 Avril/ 17 Mai/ 14 Juin/ 05 Juillet/ 09 Août/ 13 Septembre / 11 Octobre/ 15 Novembre/ 06 Décembre.

Malgré toutes ces dates et la collecte gratuite, des habitants de la commune ou des communes environnantes –car je vois mal quelqu'un de Perpignan, par exemple, venir à OMS pour se

délester au pied des containers collectifs de toute sorte de détritus-continuent à se débarrasser de leurs encombrants au quotidien et sans aucun respect de leurs coreligionnaires –ou non-.

A ce jour, par exemple, 2 radiateurs près des poubelles à l'entrée du chemin de Reynés et un divan en mousse, un fauteuil et diverses autres ordures à proximité du point chemin du cimetière.

Merci à toutes ces personnes qui profitant de l'anonymat, vivent loin de l'intérêt général – puisque c'est l'argent de la collectivité qui interviendra pour les enlever-et se moquent de l'intérêt de chacun à maintenir notre village dans un minimum de respect des règles de salubrité publique.

Déchetteries

Les déchetteries de Trouillas et Thuir seront fermées les 25 Décembre 2017 et 1^o Janvier 2018.

Une intervention a été, à nouveau, faite auprès de la communauté de communes de Thuir afin que les habitants des quartiers Sud de la commune puissent bénéficier d'une carte de la déchetterie de Céret. Cela concernerait toutes les habitations dont les ordures ménagères sont déjà collectées par la Communauté de Communes du Vallespir.

Je ne désespère pas d'obtenir satisfaction rapidement.

Débroussaillage

Les services de l'office national des forêts et de la direction départementale des territoires et de la mer avaient, lors de la réunion dans la salle polyvalente pour la mise en place du plan de débroussaillage, évoqué la possibilité

d'obtenir, un crédit d'impôts à hauteur de 50% et à concurrence de 5000 euros de travaux.

J'avais immédiatement contacté la S/Préfecture afin d'obtenir un rendez-vous avec les services fiscaux et connaître tous les critères de ce « cadeau » fiscal.

Je viens enfin d'avoir, après près d'un mois, les précisions suivantes :

-Le crédit d'impôts de 50% à hauteur maximum de 5000 euros de dépenses est accordé dans le cadre du **dispositif d'Aide à la personne**. A ce titre seules les factures établies par les entreprises qui ont fait une **Déclaration de Services à la Personne** et obtenu leur agrément publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Pyrénées-Orientales, seront concernées par ce dispositif.

La liste des entreprises agréées peut être consultée sur internet.

Compteur eau

Le froid est arrivé très tôt cette année. Pensez à protéger vos compteurs d'eau. Vous serez responsable si le gel le détériore au-delà d'une probable surconsommation.

A l'extérieur ne pas utiliser de laine de verre ou de roche qui en s'imbibant d'eau, perdent tout pouvoir de protection thermique

Vœux 2018

La traditionnelle cérémonie de vœux 2018 aura lieu le vendredi 19 Janvier à 18 heures dans la salle polyvalente de la mairie.

L'ensemble des habitants est convié à partager une galette agrémentée de bulles du Pays Cathare.